

LA FUITE DE VARENNES

(Lettres inédites du chevalier de Boufflers)

Certes, Paris fut profondément étonné lorsqu'il apprit, au matin du 21 juin 1791, que le Roi était parti, clandestinement, avec sa famille, pour une destination qu'on ignorait. La nouvelle se répandit comme une traînée de poudre à travers la ville, et ce fut un moment d'incertitude et de suspicion. Chacun ne savait que penser de cette fuite imprévue et s'il ne fallait pas en chercher les complices parmi ceux qui étaient demeurés. Le doute fut angoissant : on épiait, on se défiait et tous sentaient que ce départ inattendu ouvrait le champ aux pires appréhensions.

Voilà qu'on vient d'essayer de porter au théâtre l'émotion de ces heures tragiques et de chercher à nous faire éprouver, à nous, hommes du vingtième siècle, l'agitation et les pensées des contemporains de la fuite du roi Louis XVI. D'ordinaire, l'histoire se prête mal, en sa netteté connue, à la reconstitution scénique de pareils événements, et, s'il est aisé de traduire aux yeux du spectateur le pittoresque apparent de ces épisodes fameux, il est fort malaisé, au contraire, de faire surgir dans son esprit le sentiment que leur nom suffit à évoquer. Cette fois-ci, on dit que les auteurs de la pièce ont réussi à cela ; mais ce n'est pas ici le lieu de rechercher pourquoi et de l'expliquer. Il nous suffit d'enregistrer le succès et d'y applaudir, pour nous en tenir ensuite exclusivement au récit historique d'un fait qui fut si gros de conséquences.

Donc, au matin du mardi 21 juin 1791, le valet de chambre du roi avait constaté avec stupéfaction que le lit de Louis XVI était vide. Vides aussi les lits de la reine, des enfants de

France et de M^{me} Élisabeth. Toute la famille royale avait disparu des Tuileries, dont toutes les issues étaient pourtant gardées, sans que personne eût rien remarqué d'un pareil départ dont les préparatifs avaient été menés dans le plus grand secret. On juge de l'étonnement des gens de service, d'abord, puis de tout le château, et enfin de tout Paris, à la nouvelle d'un pareil événement : le Roi est parti, et, avec lui, la famille royale ! Il sembla que le cœur de la cité cessait de battre pour un instant, sous le coup d'une émotion trop vive, et que les fonctions de cet organisme énérvé allaient s'accomplir désormais sous les impulsions de la fièvre.

On trouvera ci-dessous, retracées par la plume du chevalier de Boufflers, quelques-unes des angoisses de ces jours incertains. Ce que Boufflers ne dit pas, c'est, après la stupéfaction des premiers instants, que la présence d'esprit de La Fayette avait réussi à rassurer Paris par des ordres rapides et précis. Il avait pris la responsabilité de faire arrêter le roi dans sa fuite et la promptitude de cette décision, remise aux mains d'officiers jeunes et déterminés, fut la cause que Louis XVI n'eut pas le temps de franchir la frontière avant d'avoir été rejoint. Un des aides de camp de La Fayette, Romeuf, celui-là même à qui le général venait de dicter son ordre, apprit, en passant à la barrière Saint-Denis pour essayer de poursuivre le roi, qu'une berline à six chevaux avec un cabriolet à trois avait été rencontrée, la nuit précédente, sur la route de Claye, se dirigeant sans doute vers Meaux et La Ferté. Romeuf crut reconnaître à ce vague signalement la berline qui emportait le roi de France, et il n'hésita pas à se jeter à franc étrier sur la route qu'il jugeait la bonne, celle qu'avait suivie, onze heures auparavant, la mystérieuse voiture.

Puis, ce fut une course éperdue sur ce chemin qui était, en effet, le vrai et sur lequel l'officier relevait aisément les traces de ses devanciers, quelque chose comme la quête ardente d'un limier qui sent la bonne piste et qui gagne de vitesse sur le cerf

Sainte-Menehould, pour aboutir à la rencontre à Varennes, un bourg de l'Argonne, dans la boutique de l'épicier Sauce ? Boufflers n'a pas cru devoir parler de cette chasse à l'homme, dont il connut toutes les péripéties comme la France entière, et qui l'émut à coup sûr comme elle émut tout le pays. Lorsqu'il reprend la plume, trois jours après le début de sa lettre, le roi est revenu à Paris, ramené par la force publique, comme un coupable qui a failli à ses devoirs et voulu fuir les responsabilités de la situation. L'heure est grave maintenant : l'équivoque est dissipée et on ne saurait plus douter de tout ce qui sépare les aspirations de la France des résistances de la royauté. L'esprit de Boufflers est rempli de ces appréhensions, et il essaie de les envisager avec tout le calme dont il est capable.

Mais à qui Boufflers fait-il part ainsi de ses sentiments, et à quelle occasion ? Au retour d'un double séjour au Sénégal en qualité de gouverneur des établissements français de l'Afrique occidentale, Boufflers avait été choisi comme député aux États-Généraux par la noblesse du bailliage de Nancy. Le faiseur de petits vers de jadis avait tenté de devenir un administrateur sérieux et, après y avoir réussi, il s'employait maintenant de son mieux à faire triompher au sein de l'Assemblée constituante les idées libérales et modérées. Mais il n'y parvenait guère, car, outre qu'il n'avait pas le tempérament d'un homme politique, l'heure n'était pas très favorable à tout ce que Boufflers aurait voulu préconiser.

Le libertin d'autrefois s'était aussi assagi, sous la double influence de l'âge et d'une passion sincère. Depuis près de vingt ans, Boufflers aimait une femme charmante, veuve d'un vieux marin, la comtesse de Sabran, à laquelle l'unissait, en plus d'une sympathie très vive et d'une communauté d'idées, un mariage secret que sa qualité de chevalier de Malte ne lui avait pas permis d'avouer pour ne pas perdre ses bénéfices ecclésiastiques. Très dévouée à la monarchie traditionnelle, fort peu indulgente pour les nouveautés politiques du moment, M^{me} de Sabran avait quitté la France aussitôt que ces nouveautés lui avaient paru dangereuses et elle était allée à Reinsberg, en Prusse, auprès

du prince Henri, le frère cadet du grand Frédéric. Il était résulté de cet éloignement un échange de lettres charmantes entre Boufflers et sa femme, car l'idylle cotoie souvent la tragédie, dans la réalité, et la tristesse des événements publics n'éteint pas toujours la douceur des sentiments particuliers. L'émotion de Boufflers ne le prive donc ni de son esprit, ni de sa sensibilité. Égoïste un peu, sous son apparence de sagesse détachée, les troubles publics sont ramenés par lui à la mesure de ses intérêts personnels. Évidemment, il considère trop les déboires de la royauté et les agitations du pays au point de vue de ses propres commodités et de ses projets dérangés. Mais n'est-ce pas sous ce jour étroit qu'on est tenté d'envisager d'abord les grands changements politiques, ce qui, en agissant sur l'ordre général, se fait sentir sur nous-mêmes et modifie notre existence ? Le témoignage de Boufflers est instructif à ce titre. C'est le sentiment tout net, exprimé sans réserve, sinon sans ménagement, d'un de ces nobles à l'esprit ouvert, que les débuts de la Révolution n'avaient point effrayés et qui se prêtaient sans récriminer outre mesure, aux combinaisons nouvelles et à l'action des forces insolites qui se faisaient jour de toutes parts. A entendre les gens parler ainsi des événements notables, on saisit mieux leur façon de penser et ce qu'ils éprouvèrent à ces moments précis. Aussi laissons la parole à Boufflers.

Ce 21 (juin 1791).

Je ne puis jamais que te louer et te blâmer tout à la fois, très chère femme, de ce que tu ne suis jamais d'autres guides que ton cœur qui ne connaît point de dangers, et ton imagination qui ne connaît point d'obstacles. Tu m'effrayes comme si je te voyais partir dans un ballon dont tes sentiments seraient l'air inflammable et tes fantaisies les souffles conducteurs, et moi, lourde masse, de la

que chez M. de La Fayette on dit que le Roi est parti. J'y renvoie, la chose se confirme. M. de La Fayette est monté à cheval ; mais où ira-t-il ? La Reine et M. le Dauphin partis de même... La nuit sans doute... On ne sait comment... On croit que c'est dans un fiacre... On ne peut se le persuader ; on cherche partout dans le château... Toutes les issues étaient gardées... Il semble qu'il en soit sorti comme Jésus-Christ du sépulcre ; mais est-ce pour une résurrection glorieuse ? Je vais à l'Assemblée nationale, qui certainement n'a jamais eu tant de besoin de bonnes têtes.

.
Aucune nouvelle, aucun renseignement qui donne la moindre idée de la manière dont la chose a pu se passer. Les ministres ont été mandés ; le peuple retenait la marche de M. de Montmorin ; un ordre du président, M. de Beauharnais, l'a remis en liberté. Le pouvoir exécutif, soit pour le courant de l'administration, soit pour l'exécution des décrets faits et non encore sanctionnés, soit de ceux à faire pendant l'absence, est remis entre les mains des ministres chargés d'en rendre un compte exact et qui vont se rassembler à la chancellerie pour prendre les mesures relatives au nouvel ordre de choses. M. Reubell a voulu faire demander compte à M. de La Fayette de différents faits qui semblaient, dit-il, ouvrir la porte à quelque défiance ; mais ses amis l'ont forcé de descendre de la tribune. M. de la Fayette lui-même était arrêté, disait-on, à la Grève et même exposé à quelques insultes. Le récit était exagéré ; il est venu avec M. Bailly, il a pris les ordres de l'Assemblée qui a fort applaudi à son zèle, il a demandé que M. de Gouvion fut entendu sur les détails, en ajoutant que si l'Assemblée jugeait que M. de Gouvion pût être soupçonné, il se portait pour sa caution, qu'il prenait toute la conduite de son lieutenant sous sa propre responsabilité et qu'il ne pouvait pas avoir moins de confiance dans le patriotisme de M. de Gouvion que dans le sien propre.

Le Roi avait écrit en partant à M. de La Porte, non pas qu'il parlait, mais qu'il lui laissait un ordre pour dire de sa part à ses ministres de ne point faire usage de son sceau sans un commandement exprès.

On mande M. de La Porte avec le mot de la main du Roi qu'on veut faire lire à l'Assemblée. Il n'était pas encore venu quand je suis parti. Les ordres sont donnés et publiés dans tous les quartiers à son de trompe pour que tous les citoyens soient armés et

tous les départements et districts enjoignant aux troupes et gardes nationales d'être prêtes à marcher.

M. d'Affry est venu sur les ordres de l'Assemblée comme commandant des troupes dans le département de Paris et il a protesté, comme commandant et comme Suisse, qu'il regardait la France comme sa patrie et qu'il la servirait avec tout le zèle d'un Français.

24.

Ma lettre a été interrompue par trois horribles jours de trouble et qui malheureusement nous paraîtront peut être des jours de paix et de bonheur en comparaison de ceux qui pourront suivre. Le Roi arrêté, reconduit lentement par plus de vingt mille gardes nationales des provinces circonvoisines, des recherches, des poursuites, des arrestations multipliées contre tout ce qui peut avoir concouru à son dessein, une fièvre convulsive de tout Paris et de toute la France, un nouveau serment imposé à tout citoyen, des enrôlements universels dans chaque partie du royaume, des préparatifs contre les étrangers qui nous entourent et qui vont peut être nous attaquer, l'Assemblée ne désesparant point, Paris toujours fermé, toute industrie, tout commerce, toute circulation suspendue, l'embarras des mesures à prendre pour ménager et pour contenir en même temps la fureur du peuple, voilà où nous en sommes. Hier, entre neuf heures du soir et minuit, plus de vingt-cinq mille enrôlés ont défilé dans la salle de l'Assemblée nationale pour y prêter leur serment. Tout est en combustion dans l'intérieur des maisons, chacun frissonne ou frémit ; ta pauvre fille m'a écrit pour me marquer son inquiétude, non pour elle, car la pauvre femme n'y pense point, mais pour ses chers enfants dans lesquels elle vit toute entière. Je l'ai rassurée de mon mieux et, en effet, je suis sûr que les personnes tranquilles et discrètes en seront quittes pour la peur.

La veille du triste jour, Mme d'Andlau avait fait demander à la poste des chevaux pour aller le lendemain avec son mari et sa fille à Verdronne. On en a conçu de l'ombrage, on a envoyé garnison chez elle et ce n'est qu'en qualité de député que j'ai pu y pénétrer. Je l'ai trouvée consignée, entourée de soldats, avec trois ou quatre hommes, le chapeau sur la tête et l'arme au bras, dans sa chambre,

Je te quitte, chère femme, pour aller à notre Assemblée où il va être question d'un grand jury pour les hautes procédures qui ne tarderont pas à être commencées. Tu connais ma bonhomie et ma philosophie et tu imagines aisément combien l'une et l'autre sont déplacées dans de pareilles circonstances ; cependant ni l'une ni l'autre ne m'abandonneront jamais.

Charge-toi de mes respects pour ton hôte chéri, pour cet homme dont le ciel aurait dû faire présent à la France pour substituer l'empire de la raison à celui du préjugé et pour offrir un autre objet qu'un fétiche au culte monarchique.

Adieu encore, ma femme, adieu ; le moment de notre liberté personnelle que je croyais, il y a quelques jours, beaucoup plus rapproché, s'éloigne indéfiniment et je ne sais plus quand nous nous reverrons.

Écris-moi souvent, et pour ainsi dire toujours, et des détails sans nombre sur ce lieu si intéressant pour moi où ma femme est à côté de l'homme que dans mon orgueil philosophique j'ose appeler mon ami et descends, si tu le peux, dans la description des moindres choses de la maison, des jardins, des lieux circonvoisins, de la compagnie, du train de vie, de ta chambre, de tes lectures, de tes amusements, de ta M^{lle} Stéphane dont tu fais un si aimable portrait et enfin n'ometts rien de ce qui peut éloigner ma pensée des lieux où je suis et la porter aux lieux où tu es. Adieu.

Il est inutile de rappeler que « l'hôte chéri » dont il est question ici est le prince Henri de Prusse, une de ces altesses démocrates qui affectaient la sympathie pour les principes nouveaux et le dédain de leur propre grandeur, jusqu'à ce que les événements vinssent changer leurs idées sur ce point. M^{me} de Sabran l'avait rencontré lors de ses deux séjours à Paris, d'abord en 1784, puis en 1788. Le prince Henri s'était pris de sympathie pour cette aimable femme, ainsi que pour Boufflers, et il l'avait conviée à venir, le cas échéant, le trouver à Reinsberg. Aussi est-ce là que M^{me} de Sabran avait cherché un asile, aussitôt que les temps lui avaient paru menaçants. Si on voulait connaître ce que l'existence pouvait être dans ce domaine princier et comment le propriétaire entendait et pratiquait les devoirs de l'hospitalité, il faudrait recourir aux lettres que M^{me} de Sabran écrivait alors à Boufflers et qui ont été publiées par M. le comte

Pierre de Croze-Lemercier dans son intéressant volume sur *Le chevalier de Boufflers et M^{me} de Sabran* (1788-1792). On y trouvera l'exposé des sentiments de M^{me} de Sabran, mais, par exception, rien qui touche à la fuite du roi de France, et c'est le sujet qui nous intéresse ici. On y lira seulement, non sans étonnement, une lettre inattendue de M^{me} de Marsan, déjà émigrée à Bruxelles, qui se demande s'il ne faut pas « bénir la Providence d'avoir fait échouer un projet aussi mal conçu qu'exécuté ». On voit par cela que tous les royalistes n'étaient pas d'accord sur l'opportunité de la tentative de Louis XVI.

Mais c'était là l'opinion d'une femme qui, toute dévouée qu'elle fût à la famille royale, se trouvant elle-même en sûreté et éloignée du lieu des événements, les jugeait avec une évidente incompétence. Les personnes qui étaient demeurées à Paris ne pensaient pas ainsi. La fille de M^{me} de Sabran, Delphine de Custine, son amie M^{me} d'Andlau, et Boufflers lui-même étaient inquiets de l'allure précipitée que prenaient les choses. Pour parer à l'éventualité de semblables aventures, l'Assemblée avait aussitôt préparé et discuté un projet d'acte constitutionnel qui, voté par elle et accepté par le roi, devait servir de base à la royauté constitutionnelle. Elle avait examiné tout cela avec sagesse et bon sens, avec un visible souci d'accommoder une situation assez délicate et de régler logiquement l'action de chaque pouvoir. Mais les esprits timorés craignaient que cette sagesse ne fut pas écoutée et ils redoutaient la pression extérieure des impatients et des factieux. Boufflers est tout désorienté dans cette situation qui lui est nouvelle et de laquelle il ne comprend pas tout. Sa clairvoyance est en défaut, sa philosophie désespère et il ne sait plus de quel côté le salut pourra venir. Écoutons encore les confidences qu'il fait à M^{me} de Sabran un mois et demi après l'événement de Varennes.

Ce 11 août (1791).

Tous les biens me sont arrivés à la fois, ma bonne femme, et après un jeûne de plusieurs semaines dont je n'osais plus prévoir la fin, je reçois ensemble des lettres écrites à dix jours d'inter-

valle, parmi lesquelles se trouvent une aimable réponse et le magnifique et touchant discours de ce prince inimitable, qui semble vouloir partager sa gloire comme ses richesses entre ses compagnons d'armes et qui se plaît à exercer sa bienfaisance jusque sur les morts. Je ne serais pas étonné qu'ils l'eussent entendu du fond de la tombe, car il y a plus que la vie dans l'homme; sans cela on ne chercherait point la gloire. Mais surtout quelle douceur, quelle consolation pour des amis qui voient revivre un moment ceux qu'ils ont pleurés! Ils ont cru assister à ces grandes évocations décrites par les poètes anciens, où les ombres arrivèrent en foule à la voix d'un demi-dieu pour s'abreuver des libations qu'elles aimaient le mieux et retourner ensuite plus contentes aux demeures souterraines.

Que nous sommes loin de Reinsberg, chère femme, et combien de libations il nous faudrait pour éteindre des feux qui dévorent les âmes, en attendant une action encore plus physique. Nous en sommes toujours comme je te le disais, à l'examen de notre Constitution et, pendant que nous travaillons à une *monarchie libre*, le roi ne peut pas sortir de son château et les Français ne peuvent point sortir de France. Et Dieu sait par où l'on en sortira! Je suis quelquefois tenté de mettre ma philosophie de côté et de prendre ouvertement non point le parti le plus politique, mais le plus juste; mais quand on n'est point au courant des affaires, quand on ne saurait percer le centuple voile qui couvre les vrais ressorts, quand on ne sait des choses que ce que les gens qui les font vous en disent, on craint de nuire en voulant servir et l'on est comme un passager dans la tempête qui tremble de mettre la main au gouvernail, parce qu'un faux mouvement peut décider le naufrage.

Tes lettres sont courtes, et rares et froides; il ne leur manque que d'être bêtes, mais ton changement n'ira jamais jusque là. Au reste, il faut te pardonner, puisque tu es heureuse. Je t'avais demandé de longues descriptions de tout et des moindres choses; je voulais un portrait ressemblant, un tableau détaillé et mouvant de tout ce qui est autour de toi, depuis la dernière colline, le dernier bois qui bordent l'horizon, jusqu'au moindre meuble de ta chambre. Je voulais savoir la vie que tu mènes, les heures de ton lever, de ton coucher, de tes repas, de tes promenades. Je sais que tout cela t'embarrasserait fort à raconter dans ton train de vie ordinaire, car tu en abandonnes volontiers la distribution au hasard, qui préside à tout et qui semble être le caprice du monde, ou à ton caprice, qui est ton hasard intérieur. Mais, à Reinsberg, je suppose qu'il y a un peu plus d'ordre que dans le monde et même que dans ta tête, je suppose qu'il y a là une règle établie, à laquelle il faut bien plier sa petite indépendance, et ce ne sera

pas la moindre gloire du plus grand général prussien que d'être parvenu à te discipliner.

Il y a longtemps que je n'ai trouvé ta bonne grosse fille ; elle a eu de vraies inquiétudes pour Gaston, et, pendant sa maladie, elle s'est dévouée à le garder et à le soigner jour et nuit d'une manière vraiment exemplaire, qui me rappelait une excellente mère de ma connaissance, à la tête près, que ta fille ne perd jamais. Son mari est arrivé ; il est venu chez nous, j'ai été chez lui, mais sans nous voir. Je ne crois pas qu'il reste longtemps entre les bons gros bras de sa femme et je pense que son vieux général, qui va, dit-on, se transporter du côté de l'Alsace, le rappellera bientôt pour l'aider dans les occasions embarrassantes de sa tête et de son bras, dont j'ai une égale idée.

Adieu, ma femme ; encore une fois écris-moi beaucoup et tâche de faire mettre tes paquets dans ceux du ministre de France. Adieu, bon amour ; je t'aime plus que mon âge ne semble me le permettre. Notre bonnè princesse est vraiment fâchée de ton silence.

Il n'est pas besoin de souligner la désillusion de ce langage. Pendant qu'on préparait à ses côtés la Constitution de 1791, Boufflers donnait ses soins à un projet de loi sur les brevets d'invention. C'était tromper utilement ses inquiétudes. La Constitution fut votée et le roi l'accepta par une lettre datée du 13 septembre : le lendemain il se rendait à l'Assemblée pour signer la Constitution et jurer de la maintenir. On pouvait juger désormais la question des rapports des pouvoirs exécutif et législatif définitivement tranchée, à la satisfaction de chacun. Sans doute l'eût-elle été, si, au dehors, les émigrés n'avaient pas incriminé la conduite de Louis XVI, et si, au dedans, les violents avaient pu être contenus. Il n'en fut pas ainsi et, victime d'une fatalité inéluctable, la royauté remplit jusqu'au bout son destin ; elle subit jusqu'à la fin son agonie dont la tentative avortée à Varennes avait marqué le début. Mais alors Boufflers n'était plus en France. Aussitôt les travaux de l'Assemblée constituante terminés, il avait couru rejoindre M^{me} de Sabran à Reinsberg, et, comme tant d'autres, c'est de l'étranger et d'un lieu sûr qu'il vit se dérouler la tragédie qui ensanglanta notre pays.

P. B.